

Faict en Conseil d'Etat du Roy, tenu à Paris, le seiziesme jour d'octobre mil six cent sept. Collationné (Signé): Meliand.

1609-1610. Enemond Godin et Jehan Morel furent esleuz consulz en l'année 1609 ; durant laquelle année morut ledit Jehan Morel, en la place duquel fust esleu le S^r François Chouuet, le premier jour de janvier 1610.

ENTRÉE DU ROI ET DE LA REINE

1622-1623. Claude Maury et Jehan Berthollat ont esté conseul en l'anné mil six cent vingte deux et vingte troys pour inimosité de quelcunq de la ville, pour auoir de contrariété de gens de guerre quy passoit sur le Rone, qui aloit au siège de Montpellier, quy estoit en l'année 1622 (6) et le roy faict son entrée le treziesme du moys de décembre 1622 et de la roynne madame sa femme, et ausy sa mere ; et de pleus lesdits conseul ont leué grand quantité de patron et marinier povr conduire les troupes quy alloit audict siege, comme lansquenet et le régiment de Montespant et le marquis de Ragny (7), mon S^r de Noullestant et Monsieur de S^r Chaumont (8), quy menoit l'argent du roy, quy estoit emballé audictes balle atache du lige (9) pour crinte de ne perdre ledit argent sur le Rone. Et ville luy portat des bouteillie de vin (f^{os} 1 à 13, supplément).

(6) Le siège de Louis XIII contre les Protestants de Montpellier, constitués en république, fut levé le 20 octobre 1622.

(7) Le marquis de Ragny devait être alors de la famille de Créquy.

(8) Le seigneur de Saint-Chaumont, ou Saint-Chamond en Forez, portait : *parti d'azur et d'argent à une fasce de gueules sur l'argent*, d'après M. de la Bâtie. (*Armorial du Dauphiné*, p. 665.)

(9) Liège.